Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Au cours de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue le 4 octobre 2022, à 19h, au 124, rue Principale de Palmarolle, ceux-ci ont adopté le *Règlement n° 336* décrétant un changement de vitesse sur son territoire.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal lors des heures d'ouverture du bureau.

DONNÉ À PALMAROLLE CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2022.

Isabelle Moisan

ISABELLE MOISAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, ISABELLE MOISAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À NORMÉTAL, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D' OFFICE QUE J' AI PUBLIÉ L' AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2022, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2022.

Isabelle Moisan

ISABELLE MOISAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE